



Le Président

M. Bruno Cavagné
Président
Fédération Nationale Des Travaux
Publics
3 Rue de Berri
75008 Paris

AD/FL

Paris, le **27 AVR. 2022**

Monsieur le Président,

Les communes et intercommunalités subissent actuellement l'augmentation générale des prix, notamment des matières premières et de l'énergie, à laquelle les entreprises du bâtiment et des travaux publics sont également confrontées.

Je souhaiterais par la présente attirer votre attention sur notre intérêt commun à limiter d'éventuels effets d'aubaine se traduisant par une augmentation excessive ou injustifiée de certains prix pratiqués par les entreprises du BTP.

Depuis le début de la crise sanitaire, les communes et les EPCI ont fourni des efforts importants pour préserver le tissu économique et achever leurs projets, en acceptant notamment d'assouplir les modalités d'exécution des contrats de marchés publics en cours face à l'augmentation des prix de certaines matières premières ou d'approvisionnements, et de suspendre les pénalités de retard à tous les titulaires.

Les collectivités ont également eu à supporter l'augmentation du coût du foncier qui résulte de la politique de sobriété foncière fixée par la loi Climat, ainsi que l'augmentation du coût de la construction neuve générée par les contraintes normatives (RT2012 et future RE 2020).

Aussi, notre vigilance est nécessaire pour éviter que, face à la nouvelle hausse des prix pratiqués, certaines communes puissent être mises en difficulté dans l'achèvement de leurs projets ou dissuadées de les engager, ce qui se reporterait sur le volume global de la commande publique, pourtant relancée par le seuil des 100 000€/HT.

L'AMF et moi-même sommes à votre disposition pour échanger sur cet enjeu et sur les actions que nous pourrions envisager pour prévenir cet effet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Nous nous focalisons sur l'augmentation
des prix en plus problématique pour
la suite de l'année et une baisse des
investissements publics - Je tiens à vos côtés. Bien à vous*

David LISNARD

Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité
41 Quai d'Orsay / 75343 PARIS CEDEX 07 / Tél. 01 44 18 14 14 / Fax 01 44 18 14 15 / www.amf.asso.fr